

**Syndicat Mixte de Sioule et Morge**Lieu-dit Monteipdon  
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2025-01-18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 avril à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Effiat sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

**MIS EN LIGNE LE****Date de convocation** : 28 mars 2025**02 MAI 2025**

**Nombre de membres** : en exercice : 118  
Présents : 71 Pouvoirs : 11  
Votants : 82 (dont 11 procurations)

**Présents** : Simon ADDERLEY (SAINT-ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Marie-Andrée BERKES (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT-PARDOUX) ; Michel BOILOT (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Florian CHANET (MONTPENSIER) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE-CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Dominique DINYTASZ (MENAT) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GREMAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ; Damien LABBE (SAINTE-CHRISTINE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT-MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF-EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Patrick QUINTY (VITRAC) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

**Absents ayant donné procuration** :

Fernand ANTUNES (Les Ancizes Comps) ayant donné procuration à Didier MANUBY (Les Ancizes Comps)  
Michel AUBIGNAT (Saint Remy de Blot) ayant donné procuration à Bruno RYCKEBUSCH (Saint Remy de Blot)  
Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)  
Davy BELLARD (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Gérard MASSON (Neuf-Eglise)  
Grégory BONNET (Montcel) ayant donné procuration à Jean-François PORTE (Montcel)  
Jérôme BOREL (Servant) ayant donné procuration à Josette MOULY (Servant)  
Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)  
Pierre EVRAIN (Loubeyrat) ayant donné procuration à Sébastien BLANC (Loubeyrat)  
Pascal LABBE (Saint Agoulin) ayant donné procuration à Michel PAQUET (Saint Agoulin)  
Amélie PEREZ (Châteauneuf les Bains) ayant donné procuration à Jocelyne LELONG (Sauret Besserve)  
Jean-Luc PORTE (Jozerand) ayant donné procuration à Marie-Françoise HUBERT (Jozerand)

Monsieur Julien PERRIN a été élu secrétaire de séance.

**Objet : PRIME DE PERFORMANCE 2025 :  
FIXATION DU MONTANT DE LA PREMIERE AVANCE VERSEE EN AVRIL**

Pour mémoire, pour l'année 2024, l'enveloppe réservée pour chaque salarié à temps plein du Syndicat de Sioule et Morge s'est élevée à :

- 1500 € bruts pour la part variable de la prime de performance (montant exact calculé en fonction du nombre de points attribués individuellement lors de l'évaluation du salarié et en tenant compte des absences), cette part variable ne concernant pas les agents en CDD,
- 2000 € bruts pour la part fixe (versée même en cas d'absence du salarié, excepté en cas de suspension du contrat de travail).

Ainsi, en 2024, le montant moyen réservé pour chaque agent à temps plein bénéficiant des deux parts s'élevait au total à 3500 € bruts.

Les versements de cette prime ont été échelonnés selon le calendrier suivant :

- Avance de 700 € bruts (par agent à temps plein) en avril 2024,
- Avance de 700 € bruts (par agent à temps plein) en août 2024,
- Solde en novembre 2024.

Pour l'année 2025, il est nécessaire de fixer les modalités du premier versement de la prime de performance.

Il est proposé au Comité Syndical :

- De fixer le montant de la première avance sur la prime de performance 2025 à 700 € bruts (par agent à temps plein),
- D'effectuer le versement de cette première avance en avril 2025.

*Cette proposition a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 27 mars 2025.*

**LE COMITE SYNDICAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer le montant de la première avance sur la prime de performance 2025 à 700 € bruts par agent à temps plein,
- **DECIDE** d'effectuer le versement de cette première avance en avril 2025.



Fait et délibéré à Effiat,  
Le 05 avril 2025

Le Président,  
Luc CAILLOUX